

● (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES PÊCHES—A) LA SITUATION DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

B) LE PRÉSUMÉ PROJET DE LOI VISANT À RÉDUIRE LE NOMBRE DES EXPORTATEURS

C) LES DISCUSSIONS RELATIVES À LA PRÉPARATION DU BUDGET

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, mes collègues s'en souviendront, le 26 janvier, comme en fait foi le hansard à la page 14 319, j'ai posé des questions, d'abord au ministre du Revenu national (M. Rompkey), puis au ministre des Pêches et des Océans (M. LeBlanc) au sujet de ce que l'avenir réserve au village de St. Anthony, à Terre-Neuve, suite à la fermeture de l'usine dont la compagnie Fishery Products Limited dit qu'elle est inévitable. Tout le monde sait, monsieur l'Orateur, et surtout les députés d'en face qui viennent de Terre-Neuve et du Labrador, que l'industrie de la pêche est en grande difficulté, pas seulement à Terre-Neuve mais sur toute la côte de l'Atlantique.

Quand on a annoncé que la Fishery Products Ltd. serait forcée de fermer son usine à St. Anthony, la nouvelle a atterré non seulement les députés et ceux qui s'intéressent aux pêches atlantiques, mais aussi, bien sûr, les habitants de St. Anthony.

La société emploie quelque 950 personnes quand la saison bat son plein et elle s'approvisionne auprès d'environ 3,000 pêcheurs. Les 950 travailleurs représentent environ la cinquième de la population de la ville. Il va sans dire que tous les députés doivent comprendre la gravité de la situation.

Quand j'ai posé ces questions à la Chambre, d'abord au ministre du Revenu national dont la circonscription abrite St. Anthony, il a fait valoir que cette question ne le concernait pas. Et quand je lui ai demandé ce qu'il allait faire, il m'a répondu ce qui suit:

Si vous comptez autoriser cette question, madame le Président, je répondrai tout simplement que je représente St. Anthony depuis dix ans et que je n'ai pas l'intention de me tourner les pouces et d'abandonner les gens de St. Anthony à leur sort.

Voilà la réponse que m'a donnée le ministre le 26 janvier 1982 au sujet de l'avenir des résidents de St. Anthony.

Par la suite j'ai demandé au ministre des Pêches et des Océans s'il disposait de fonds pour régler ce problème et si oui, combien il entendait dépenser et quels étaient ses plans. Il m'a répondu ceci:

Madame le Président, l'envolée du député devrait nous rappeler qu'il vient de découvrir Terre-Neuve ce mois-ci.

C'est le genre de répartie que l'on ne peut se permettre qu'une fois; elle serait inacceptable une deuxième. Je me demande si le ministre des Pêches et des Océans a découvert lui-même St. Anthony.

La situation est très grave. Le 30 janvier, le ministre des Pêches de Terre-Neuve et du Labrador aurait déclaré à la presse que la question serait soumise à Michael Kirby chargé de présider un groupe d'étude sur les difficultés auxquelles se heurtent les habitants de la côte Atlantique. Le ministre du

L'ajournement

Revenu national avait déclaré auparavant qu'il fallait organiser des rencontres à un échelon élevé pour envisager les mesures à prendre. Pendant combien de temps les résidents de St. Anthony ou d'ailleurs devront-ils attendre que le gouvernement, qui voyait venir les problèmes des pêcheurs de l'Atlantique, passe aux actes? Comme d'autres l'ont déjà dit, même si le mandat confié à M. Kirby s'inspire des meilleures intentions ce dernier pourra-t-il agir à temps?

Des représentants de Fishery Products Limited ont fait des déclarations pour indiquer non seulement que l'usine ne peut pas rester ouverte pendant les mois d'hiver, mais aussi qu'elle ne pourra peut-être pas ouvrir l'été prochain. Quand j'ai posé ma question le 26 janvier, je ne faisais pas simplement une envolée politique comme les deux ministres semblaient le croire. J'ai posé une question sérieuse pour savoir ce que ferait le gouvernement. Je rappelle à la Chambre qu'après m'avoir reproché d'avoir osé demander ce qui arriverait aux habitants de St. Anthony et après avoir énuméré certaines des vagues promesses faites par le gouvernement à propos d'autres problèmes de Terre-Neuve, le ministre des Pêches et des Océans avait déclaré:

● (2205)

L'affaire de St. Anthony est plus récente. Nous examinons le dossier, et je conseillerai fortement au député de retourner à Terre-Neuve. Il pourrait y apprendre autre chose.

Je vois qu'un représentant distingué de Terre-Neuve est ici ce soir. Je tiens à signaler que je pose toujours la même question et que je voudrais qu'un ministériel nous dise exactement ce qui se passe. Le groupe d'étude Kirby est-il chargé d'examiner le problème? Lui a-t-on demandé de trouver une solution? Le ministre du Revenu national (M. Rompkey) a-t-il résolu le problème? Le ministre des Pêches et des Océans l'a-t-il résolu? Si les députés d'en face nous disent ce soir qu'ils ont trouvé la solution au problème, que ces travailleurs ne deviendront pas chômeurs et que les pêcheurs pourront vendre leur poisson quelque part, je serai le premier à les en féliciter. Je pense que nous avons le droit d'obtenir une réponse et de l'obtenir dès ce soir.

M. Brian Tobin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne les questions posées par le député de Vancouver-Sud (M. Fraser), il importe de noter dès le début que les problèmes de St. Anthony ne datent pas de quelques mois à peine. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le président de la société. Il m'a indiqué qu'il faut tenir compte des dépenses d'investissement de la société, c'est-à-dire de l'argent dépensé depuis quatre ou cinq ans pour améliorer ou moderniser l'usine, et qu'il faut ajouter à cela une perte nette de près de 10 millions de dollars depuis 1977. Le problème n'a donc pas surgi du jour au lendemain à cause de changements ou d'erreurs d'ordre administratif ces derniers mois de la part du ministère des Pêches. Il découle de la décision d'investir un montant important, des méthodes de commercialisation adoptées par la société en cause et des résultats que cela a entraînés. Je tiens à signaler au nom du ministre du Revenu national (M. Rompkey) et du représentant de la région, M. Roberts, qu'ils ont tous deux consulté la société, le syndicat, le gouvernement provincial et le ministère des Pêches à cet égard.